

Enseignements de spécialité et enseignement supérieur

Qu'est-ce qu'un Enseignement de spécialité ?

- ▶ Une coloration d'un bac général
- ▶ Un moyen « personnalisé » de développer des compétences et des connaissances en fonction de ses intérêts et de ses capacités scolaires
- ▶ Une possibilité de « tester » l'approfondissement dans certaines disciplines avant l'entrée en enseignement supérieur

Quelques principes à ne pas oublier

- ▶ Il n'est pas possible de faire des choix de spécialité ouvrant toutes les portes
- ▶ La grande diversité des combinaisons de choix possibles garantit la nécessaire prise en compte de la diversité des profils par les formations post-bac
- ▶ Les enseignements de spécialité ne sont pas les seuls éléments pris en compte : bulletins scolaire, fiche avenir, projet, activités et compétences extra-scolaires...
- ▶ Suivre « les bons » enseignements de spécialité ne garantit pas d'être retenu dans les filières sélectives visées

Comment faire un choix : Trois cas de figure

Pas de projet	Un projet	Plusieurs projets
<ul style="list-style-type: none">• Selon ses goûts (motivation) et ses centres d'intérêts (projet)• Selon ses compétences et résultats (bac, dossier post bac)• Diversifiés (ouvrir les possibles)	<ul style="list-style-type: none">• Selon les attendus• Pour vérifier ses goûts des contenus,• Pour s'évaluer sur son potentiel de réussite	<ul style="list-style-type: none">• Selon leur ouverture par rapport aux projets• Pour permettre d'affiner ses choix (comparaison)• Pour identifier ses points forts

Le schéma des études post bac

LE SCHÉMA DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

Les filières présentées ici sont accessibles directement après le bac. D'autres accès existent, ainsi que des passerelles.

L'université dispense des formations générales et professionnelles. Elle prépare aussi aux études de santé.

Ces écoles forment à différents domaines : communication, art, industrie, tourisme, commerce, transport, social, paramédical...

Le lycée dispense des formations de niveau bac + 2 ou bac + 3.

Les écoles d'ingénieurs ou de commerce, les ENS, les IEP et les écoles d'art publiques délivrent des diplômes de niveau bac + 5.

UNIVERSITÉ

ÉCOLES SPÉCIALISÉES

LYCÉE

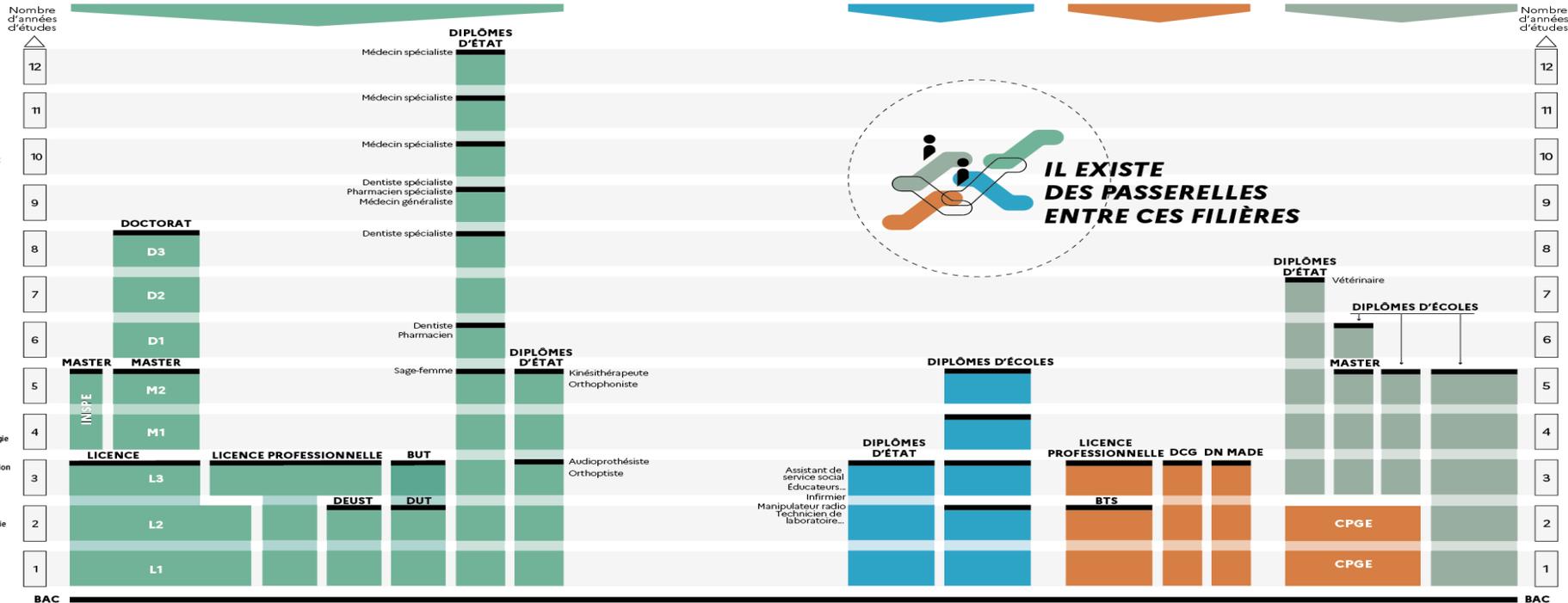
GRANDES ÉCOLES

LE LMD, UN CADRE EUROPÉEN

La plupart des formations françaises de l'enseignement supérieur ont adopté l'organisation européenne des études avec trois paliers en 3, 5 et 8 ans après le bac : licence (L), master (M) et doctorat (D). Double objectif : des diplômes reconnus dans toute l'Europe et au-delà, et une mobilité des étudiants facilitée grâce au programme Erasmus+. Pour chaque diplôme, les enseignements sont scindés en semestres, correspondant chacun à 30 crédits, capitalisables et transférables en France (d'un établissement supérieur à l'autre) et en Europe (d'un pays à l'autre). Sont également organisés selon le LMD : les BUT, les BTS, les prépas, les études de santé, d'architecture...

— Diplôme délivré

- BTS : brevet de technicien supérieur
- BUT : bachelier universitaire de technologie
- CPGE : classes préparatoires aux grandes écoles
- DCG : diplôme de comptabilité et de gestion
- DE : diplôme d'État
- DEUST : diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques
- DN MADE : diplôme national des métiers d'art et du design
- DUT : diplôme universitaire de technologie
- ENS : école normale supérieure
- IEP : institut d'études politiques
- INSPE : institut national supérieur du professorat et de l'éducation
- L1 : 1^{re} année de licence
- M1 : 1^{re} année de master
- D1 : 1^{re} année de doctorat



Formations sélectives et non sélectives

- ▶ Les formations non sélectives acceptent tous les bacheliers qui postulent quelque soit leur profil (sous réserve de places disponibles)
 - ▶ Licences Universitaires
- ▶ Les formations sélectives sélectionnent les élèves sur différents critères : résultats scolaires, filière d'origine, fiche avenir, lettre de motivation, concours, examens divers, entretiens, choix des enseignements de spécialité
 - ▶ Toutes les autres formations

Les différentes politiques de recrutement de l'enseignement supérieur

Filière post bac	Politiques	critères de sélection/adaptation
Université	Licences non sélectives : acceptation de tous les parcours Licences sélectives : ES nécessaires spécifiés pour chaque formation	Dispositif « oui si » Étude du dossier complet
BUT	Recommandations (et non pas exigences)	Modules de remises à niveau vont être mis en place + réforme des DUT + étude du dossier complet
CPGE	Recommandations (et non pas exigences)	Dossier complet
IEP	Aucune recommandation	Aucun changement
Écoles d'ingénieur	ES scientifiques variables en fonction des écoles	Différences selon les écoles, ouvertures à d'autres ES éventuelles
Ecoles de Commerce	Pas de politique commune	Différence selon les écoles et les parcours
Santé	Reforme des études de santé : différentes voies d'accès en fonction du profil des élèves	Différences selon les universités

Et si mes choix ne correspondent pas aux recommandations ?

- ▶ De nombreuses filières vont accorder une attention à l'ensemble du dossier et non pas exclusivement au choix des enseignements de spécialité : si vous avez un bon dossier, tentez votre chance !
- ▶ En orientation, il y a toujours différents chemins pour atteindre un même objectif : renseignez-vous bien sur les différentes façons d'accéder au métiers/formations que vous visez, certaines vous correspondront plus que d'autres !
- ▶ Il existe pour certaines filières des remises à niveau
- ▶ De nombreuses passerelles sont possibles dans l'enseignement supérieur : vous avez le droit de changer d'avis, un projet se construit au fur et à mesure du parcours et ne doit pas être finalisé dès la 1^{ère} !

Les ressources

- ▶ www.horizons21.fr
- ▶ www.terminales2020-2021.fr
- ▶ <http://quandjepasselebac.education.fr/>